
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 26 février 2020 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Édifice Lucien-Saulnier
Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Mobilité et attractivité
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Caroline Bourgeois, Conseillère associée
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 0268

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 26 février 2020, en y retirant les articles 12.01 à 12.04 et 60.01 et en y ajoutant l'article 50.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE20 0269

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 12 mois avec option de renouvellement d'un an, par laquelle IGF Axiom inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services professionnels - surveillance de travaux pour le remplacement d'entrées de service d'eau en plomb et la réparation ponctuelle d'égouts secondaires, pour une somme maximale de 362 573,66 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17742;
- 2 - d'autoriser une dépense de 46 539,01 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3 - d'autoriser une dépense de 46 539,01 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1198023003

CE20 0270

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de protocole d'entente entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement, dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), d'une aide financière à la Ville, d'un montant maximum de 31 650 \$ visant la réalisation des travaux reconnus admissibles du projet « Accessibilité universelle à la piscine Pierre-Lorange » de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
- 2- d'autoriser la mairesse de la Ville de Montréal, madame Valérie Plante, à signer ce protocole d'entente pour et au nom de la Ville;
- 3- d'autoriser la réception de cette aide financière de 31 650 \$ provenant du MAMH pour le projet « Accessibilité universelle à la piscine Pierre-Lorange »;
- 4- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant et affecter ce montant pour la réalisation du projet « Accessibilité universelle à la piscine Pierre-Lorange » de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1204005001

CE20 0271

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 75 000 \$ à l'organisme Cantine pour tous, pour le développement d'une plateforme en ligne de mutualisation d'équipements de production alimentaire qui s'inscrit dans le cadre du Défi des villes intelligentes du Canada;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1208047004

CE20 0272

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale, pour une période d'un an, se terminant le 31 décembre 2020, afin de soutenir sa mission pour l'année 2020;
- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1200348001

CE20 0273

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué par les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant de GR7 Architecture réalisée par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dans le cadre du contrat de services professionnels pour la conception et la surveillance des travaux de réaménagement de rénovation et de mise aux normes du gymnase et du dojo au centre Le Manoir (CA18 170056 et CA19 170282), et l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans, à compter du 26 février 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1205302001

CE20 0274

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le Service de la culture à tenir un concours sur invitation pour l'intégration d'une oeuvre d'art public à la place des Arrimeurs, dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- 2- d'autoriser une dépense de 34 492,50 \$, taxes incluses, pour la tenue du concours menant à l'acquisition de l'oeuvre d'art et les dépenses générales du projet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1207637001

CE20 0275

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à fixer la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières au lundi, 2 novembre 2020, au Marché Bonsecours situé au 300, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1208210001

CE20 0276

Il est

RÉSOLU :

d'établir la procédure suivante pour la production d'un rapport en vertu du Règlement sur la Politique de respect de la personne, Règlement 19-013, à l'autorité désignée « conseil de la Ville » :

1. tout rapport d'enquête de la Division respect de la personne présentable au conseil de la Ville en qualité d'autorité désignée au sens du Règlement sur la Politique de respect de la personne, Règlement 19-013, est présenté au président du comité exécutif;
2. sur rapport du président, le comité exécutif, siégeant à huis clos, prend connaissance des conclusions du rapport et des recommandations contenues au rapport le cas échéant et soumet au conseil, pour décision, une recommandation quant aux mesures appropriées pour donner suite au rapport.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1205019001

CE20 0277

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler l'adhésion de la Ville de Montréal à l'organisme Les Arts et la Ville pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020;

- 2- d'autoriser le paiement d'un montant de 15 300 \$, sans taxes, constituant la cotisation pour l'année 2020 à l'organisme Les Arts et la Ville;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1208021001

CE20 0278

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier la dépense de 310,25 \$ relative au déplacement de Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal, les 5 et 6 février 2020, à Ottawa, Ontario, dans le cadre du Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités (FCM);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1200843002

CE20 0279

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 289 800 \$, net de taxes, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le Service des infrastructures du réseau routier afin de réaliser une étude géotechnique et la confection des plans et devis en vue de la réalisation de travaux visant à assurer la sécurité et la pérennité de la digue de retenue des eaux sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1190699002

CE20 0280

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Direction des affaires civiles à porter en appel le jugement daté du 20 janvier 2020 rendu par la Cour supérieure rejetant la demande introductive d'instance modifiée de la Ville de Montréal contre Michael Applebaum.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1206440001

CE20 0281

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le paiement d'une somme de 82 898,63 \$ plus intérêts et indemnité additionnelle de 50 363,76 \$, en paiement du jugement rendu le 22 novembre 2019, ainsi qu'une somme de 15 254,55 \$ en paiement des états de frais à l'ordre de Sylvain Dorais en fidéicommiss, dans le cadre de la poursuite intentée par Octane Stratégies inc. contre la Ville de Montréal dans le dossier 10-001853);
- 2 - d'autoriser le désistement de la Ville dans le dossier 13-003695 (action en recouvrement) et le paiement des frais de 791,04 \$ à l'ordre de Sylvain Dorais en fidéicommiss;
- 3 - d'autoriser le Service des affaires juridiques à signer les documents pertinents afin de clore les deux dossiers;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1203219001

CE20 0282

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004), afin de refléter les modifications apportées à la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1195886001

Règlement RCE 20-002

CE20 0283

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de M. Ivan Filion, à titre de directeur du Service de la culture à la Direction générale adjointe - Qualité de vie, dans la classe salariale FM 11 (127 786 \$ - 159 737 \$ - 191 685 \$), à compter du 26 février 2020, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des conditions et avantages des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1205904001

Levée de la séance à 10 h 35.

70.001

Les résolutions CE20 0268 à CE20 0283 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville